

RCS : GRASSE
Code greffe : 0603

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 00914
Numéro SIREN : 833 314 040
Nom ou dénomination : GYM-TWO

Ce dépôt a été enregistré le 20/10/2021 sous le numéro de dépôt A2021/004057

GYM-TWO

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 40, Traverse de la Paoute à GRASSE (06130)

833 314 040 RCS GRASSE

(la « Société »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 1^{er} DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le premier décembre, à l'issue de la cession d'actions conclue ce jour et rendue opposable à la Société conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires,

La société FOOD n' FITNESS

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 euros

Siège social : 40, Traverse de la Paoute à GRASSE (06130)

Immatriculée sous le numéro 884 922 733

Auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de GRASSE

Représentée aux présentes par Monsieur Jamel TOUATI, représentant la société MOTA HOLDING, elle-même Directeur Général,

Agissant en sa qualité d'Associée unique de la Société, propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la société GYM-TWO,

En présence de la société GYMVEST

Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000 euros

Dont le siège social est sis 40, Traverse de la Paoute à GRASSE (06130)

Immatriculée sous le numéro 831 641 576

Auprès du registre du commerce et des sociétés de GRASSE

Représentée par Monsieur Steve PIRES OLIVEIRA,

En sa qualité de Présidente de la Société,

A pris les décisions suivantes :

- Désignation de la nouvelle Présidente de la Société,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique prend acte de la démission présentée ce jour par la société GYMVEST, agissant par la voix de son et/ou ses représentant(s) légal(ux), déclare l'entériner purement et simplement, à compter de ce même jour, sans autre forme de préavis, ni d'indemnité et déclare lui donner quitus pour sa gestion.

DEUXIEME DECISION

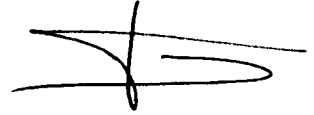
L'associée unique décide de désigner en qualité de nouvelle Présidente, prenant effet ce même jour, pour une durée illimitée, la société FOOD n' FITNESS, Société par Actions Simplifiée, dont le siège social est sis 40, Traverse de la Paoute à GRASSE (06130), immatriculée sous le numéro 884 922 733 auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de GRASSE.

SP JT

TROISIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée unique - et Présidente - ainsi que la Présidente démissionnaire - ont dressé et signé le présent procès-verbal.



La société FOOD n'FITNESS
Représentée par Monsieur Jamel TOUATI
En sa qualité d'Associée unique et Présidente de la société,
désignée ce jour

La société GYMVEST
Représentée par Monsieur Steve PIRES OLIVEIRA
En sa qualité Présidente, démissionnaire

